

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-370/SG/CG déclarant certains concessionnaires de terrains domaniaux

n° 69-370/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
26 février 1969

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1969

Date du numéro
10 mars 1969

TEXTE INTÉGRAL

Les concessionnaires ci-dessous dénommés sont déchus de : leurs droits sur les lots de terrains domaniaux, désignés ci-après, qui leur avaient été concédés à titre provisoire par les délibérations figurant au tableau suivant; Le Domaine reprend les terrains visés à l'article 1° libres de tous droits et de toutes charges.